

Quelle «envie d'agir» en Z.E.P. ?

par Sophie BLETTERY, T.Z.R. Bar-sur-Aube

Suite à la commande de Monsieur le Ministre de la Jeunesse, de l'Éducation nationale et de la Recherche concernant la campagne « Envie d'agir ? » du 17 au 31 mars dernier, un questionnaire a été proposé à six classes du collège Joseph Cressot, à Joinville en Haute-Marne. L'occasion de dresser un bilan de l'esprit d'initiative de ces futurs citoyens de sixième, quatrième et de troisième.

Premier constat, le sens de l'engagement semble étranger à de nombreux élèves. En effet, la définition même de ce mot, demandée au préalable du questionnaire, pose des difficultés à plusieurs classes, en sixième comme en quatrième. Et les réponses des élèves dans le sondage confirment cette lacune : 58 % reconnaissent ne pas avoir d'engagement actuellement. De plus, pour 31 autres, appartenir à un club sportif, culturel ou religieux, c'est s'engager. On peut s'interroger, dans ce cas précis, sur « l'implication des jeunes », « leurs prises d'initiative » que souhaite susciter Monsieur le Ministre¹.

Toutefois, et c'est la seconde remarque, les élèves interrogés manifestent une réelle envie de s'investir. Certains, même s'ils sont peu nombreux, assument des responsabilités au sein même du collège (délégués de classe, tutorat, membres du Conseil d'Administration de l'établissement) ou dans la commune (jeunes sapeurs-pompiers, membres d'associations caritatives ou culturelles). Mais l'indice sans doute le plus révélateur est la motivation dont font preuve les élèves lors de cet exercice. En effet, alors que la deuxième question suggère cinq domaines d'action potentiels, 40 % des jeunes choisissent deux items ou

plus dans lesquels ils s'engageraient volontiers. Les réponses des élèves se répartissent de la façon suivante.

Le secteur qui motive le plus les engagements est sans conteste la défense de l'environnement qui mobilise plus de 50 % des élèves de chaque classe, sauf en sixième (10 élèves sur 22) et surtout la classe de troisième à option technologique (5 sur 26 seulement). A l'inverse, la solidarité internationale ne suscite que peu d'engouement, toutes classes confondues. A noter que la lutte contre la violence est particulièrement privilégiée par les élèves de sixième comme terrain d'action éventuel (10 élèves sur 22) tout comme la solidarité (14 sur 22). Dans la catégorie « autre », quelques suggestions se répètent, notamment l'armée ou les pompiers, témoignant du sens traditionnel de l'engagement qui perdure.

La troisième question posée à ces mêmes élèves concerne les projets qu'ils souhaiteraient réaliser à l'avenir. L'introduction du guide² mis à la disposition des élèves et des enseignants par le ministère met en évidence l'intérêt d'entreprendre, d'agir aussi bien pour la société que pour l'individu lui-même. Or, 71 des 138 élèves interrogés affirment n'avoir aucun projet. Cependant, certains proposent des idées originales pour leur établissement comme la création de clubs, d'événements au sein même du collège, la mise à disposition d'équipements ou le souhait de parrainer des enfants défavorisés. Une fois de plus, l'imagination et l'engouement que suscite ce questionnaire sont à noter.

Le manque d'engagement effectif de ces jeunes associé à cette motivation la-

tente justifient pleinement les *Journées de l'Engagement* créées cette année par Monsieur le Ministre. L'engagement représente, en effet, un véritable enjeu pour notre démocratie quand celle-ci souffre du manque d'adhésion, politique notamment, de ces citoyens. Il s'agit dès lors d'éduquer les jeunes générations à s'investir, et donc à une citoyenneté participative. De même, la dimension civique des associations est réaffirmée à l'occasion de cette opération puisqu'elles sont un lieu d'intégration indéniable à la nation et le moyen de faire vivre la démocratie. Enfin, ces *Journées* visent à développer l'apprentissage à des pratiques citoyennes³ et à la responsabilisation de ces futurs citoyens⁴, priorité de l'école mise en évidence dans un rapport de l'inspection générale de l'Éducation nationale en 1998.

Ainsi, le bilan que permet de dresser ce questionnaire est positif puisque « l'envie d'agir » de ces élèves existe et que pour cela l'école devrait non seulement favoriser l'émergence de projets divers mais aussi accompagner leur réalisation dans un but pédagogique et civique. Cette opération peut être particulièrement profitable aux élèves de cet établissement classé Z.E.P., issus de milieux défavorisés et pour certains en marge du système scolaire, à la recherche justement d'un enseignement concret qui prendrait en compte leurs idées, leurs savoir-faire pour une reconnaissance certaine. ■

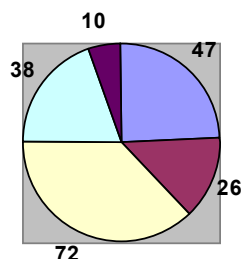
notes

1- Bulletin Officiel n° 44 du 28 novembre 2002, *Activités citoyennes, L'engagement des jeunes*.

2- Ministère de la Jeunesse, de l'éducation nationale et de la recherche, *Envie d'agir ?*, Guide du routard-Hachette/Scérén, Paris.

3- Ministère de l'Éducation nationale, de la recherche et de la technologie, *Rapport de l'inspection générale de l'Éducation nationale*, La documentation photographique, Paris, 1998, p. 17 : « L'éducation civique est ici conçue à la fois comme une instruction civique [...] et comme une éducation impliquant des pratiques citoyennes dans le cadre de l'école et du collège. »

4- Ibidem, p. 22 : « Quand ils en perçoivent le sens [...], quand les méthodes d'enseignement les responsabilisent [...], les élèves apprécient l'éducation civique. »



Si vous aviez la possibilité, dans quel domaine vous engageriez-vous ?

